



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 58851

Texte de la question

Mme Henriette Martinez attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le soutien apporté par l'État aux recherches en cours sur les microbicides dans le cadre de la prévention du sida. Plus de vingt ans après le début de la pandémie du sida, les femmes doivent toujours compter sur la volonté de leurs partenaires masculins d'utiliser les préservatifs pour se protéger du VIH. Si la transformation des rôles et des normes qui régissent les rapports entre les hommes et les femmes est essentielle pour réduire les vulnérabilités, elle n'intervient qu'à long terme, alors que les femmes ont besoin tout de suite de nouveaux outils de protection. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de microbicides disponibles ayant fait la preuve de leur efficacité et de leur bonne tolérance, mais une soixantaine de produits candidats sont à l'étude. Les grands laboratoires pharmaceutiques ne s'investissent pas dans cette recherche beaucoup moins lucrative que celle des molécules pour les traitements qui sont utilisés dans le Nord. Le peu de recherche qui est actuellement financée est une recherche publique mais elle manque cruellement de moyens. Elle lui demande de l'informer sur ses volonté de soutenir les recherches en cours sur les microbicides dans le cadre de la prévention du sida et sur les financements qui y seront consacrés.

Texte de la réponse

Les microbicides pourraient offrir une solution efficace pour interrompre la propagation du VIH et leur développement est un axe de recherche en plein essor malgré des difficultés de financement. L'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) y contribue en menant une action coordonnée (AC26) qui associe plusieurs équipes européennes impliquées dans la recherche sur les microbicides (équipes italienne, anglaise, belge et française). L'AC26 a abouti en 2002 à la mise au point d'un programme de développement d'une association de plusieurs produits à activité anti-VIH par voie vaginale. La première phase de ce programme (2004-2005) a porté sur les études d'efficacité et de tolérance in vitro et chez la souris. La réflexion du groupe porte également sur les techniques de quantification virale dans les sécrétions génitales (VIH, HSV2). Un million d'euros ont été consacrés à cette recherche. L'expérimentation sur des macaques devrait être la prochaine phase de développement de ce programme.

Données clés

Auteur : [Mme Henriette Martinez](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58851

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 7 février 2006

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2127

Réponse publiée le : 14 février 2006, page 1671